

# Convention de Massif central 2021-2027



## Appel à projets 2023 – Saison 2

### Pôles de pleine nature

### Massif central

Mai 2023

## Contexte

L'appel à projets s'inscrit dans le cadre de la convention interrégionale Massif central 2021-2027 signée par l'Etat, les Régions et les Départements du Massif central et EDF Hydro.

La convention interrégionale s'articule autour de 3 axes majeurs

1. Faire du Massif central un territoire exemplaire en matière de préservation et de valorisation des ressources et milieux naturels
2. Accompagner la transformation des filières économiques du massif
3. Amplifier l'attractivité des territoires du Massif central au bénéfice de toutes les populations

Le présent appel à projets s'inscrit dans l'axe 2.

Durant la précédente période de programmation 2014-2020, deux appels à projets ont été lancés (2015 et 2016) en vue d'identifier et d'accompagner dans la durée des pôles de nature à l'échelle du Massif central. 17 territoires ont été lauréats de ces 2 appels à projets. L'aide de la convention interrégionale et du programme opérationnel interrégional (POI) FEDER a permis d'aider ces territoires sur 5 ans, en ingénierie (animation), et pour la réalisation de leur plan d'actions.

Le concept de « pôle de pleine nature », développé dans ces deux appels à projets, désigne un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique de nature (sports et loisirs) valorisant le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et patrimoniales.

Dans les mêmes perspectives, ce nouvel appel à projets vise à mobiliser des territoires du Massif central, présentant une envergure suffisante en termes de périmètre, de stratégie et d'actions pour être inspirants pour les autres territoires du massif. Il s'agit ainsi, d'organiser à l'échelle interrégionale un réseau de pôles tournés vers l'excellence et l'innovation, proposant d'expérimenter des méthodes de travail et de valorisation exemplaires et reproductibles.

### Objectifs des pôles de pleine nature :

- Proposer une offre qualifiée, diversifiée, de différents niveaux, permettant de séduire un large panel de profils de clientèles touristique ou de population de proximité... (enfants, adolescents, jeunes couples, familles, tribus, séniors, sportifs confirmés, ...).
- Proposer des produits et séjours adaptés aux différentes demandes des clients (de la demi-journée, aux courts séjours, aux séjours semaine, ...).
- Utiliser les activités et les sports de nature comme clé d'entrée du territoire pour développer en parallèle d'autres secteurs touristiques : bien-être, remise en forme, santé, découverte de la culture locale, du patrimoine...
- Allonger les durées d'exploitation des équipements touristiques en jouant avec les différents types de profils et les différents types de produits et séjours proposés.
- Valoriser, dans le cadre d'un modèle économique durable, un patrimoine environnemental et des ressources naturelles remarquables et fragiles.
- Développer des services à la population et des activités toute l'année (4 saisons) pour accroître l'attractivité territoriale et favoriser ainsi l'accueil de nouvelles populations.
- Développer la pratique des sports et loisirs de nature par les habitants pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de leurs territoires.

- Poursuivre la modernisation de l'image du Massif central, attractif par la qualité et les compétences en matière d'accueil touristique et de loisirs.

### **De nouvelles orientations attendues dans la période de programmation 2021-2027**

La nouvelle génération de pôles de nature doit ouvrir une nouvelle étape de travail en vue de qualifier, de diversifier l'offre et de répondre à de nouveaux enjeux : développer leur ancrage territorial, viser de nouvelles ambitions en matière de durabilité et de sobriété (transition touristique et écologique), intégrer un large partenariat à l'échelle du territoire, gagner encore en attractivité.

L'enjeu majeur vise l'émergence d'un nouveau modèle : approche/maillage territorial, offre 4 saisons, approche globale intégrant touristes et population locale, nouvelles modalités de gouvernance, développement durable et adaptation au changement climatique (offre responsable répondant aux enjeux de préservation et de valorisation de la biodiversité, du patrimoine naturel, paysager et architectural, de sobriété foncière et énergétique, de prise en compte des risques naturels -pénurie d'eau, incendie, ...-, de décarbonation des mobilités, ...), attractivité.

Deux points d'amélioration incontournables, toujours d'actualité, devront obligatoirement être traités :

- La mise en tourisme (valorisation touristique) et la mise en marché du pôle de pleine nature (approche numérique/digitale, promotion, communication, commercialisation)
- Le développement d'un modèle économique autonome financièrement pour la poursuite de l'animation du pôle de pleine nature.

De nouvelles orientations sont à prendre en compte ou à approfondir :

- Transition touristique et écologique des activités touristiques et de loisirs
- Pôles de nature et culture – patrimoine - paysages
- Pôles de nature et bien-être, remise en forme, santé (prévention santé).
- Pôles de nature et vie sociale : éducation à l'environnement (biodiversité, eau, paysages, économie locale et usages, ...), rencontres et moments partagés, approche intergénérationnelle, mixité et inclusion sociale (personnes en situation de handicap, de décrochage scolaire, de grande précarité...)
- Pôles de nature et attractivité territoriale : tourisme d'immersion, pour accompagner les démarches mises en œuvre en faveur de l'accueil de nouveaux actifs, nouvelles populations, ...
- Pôles de nature / gouvernance ; points notamment à travailler : association des habitants : une stratégie élaborée avec les habitants et pour les habitants (acceptation sociale), acteurs de l'offre et clients potentiels ; intégration des partenaires économiques (entreprises, prestataires, ...)
- Pôles de nature et accessibilité/mobilité
- Hébergement : développement et adaptation de l'offre, articulation avec l'offre résidentielle
- Compatibilité des usages, cohabitation entre les différents acteurs du territoire.
- Gestion des flux dans le temps et dans l'espace, afin d'éviter des pics de fréquentation sur des sites à forte notoriété ou sur des espaces naturels fragiles
- Pôles de nature et exemplarité environnementale : gestion des déchets et des ressources, alimentation locale, économie circulaire...
- Observation, évaluation
- Stratégie de pérennisation de l'offre ; la 1ère génération des pôles de nature a permis la mise en place d'une offre conséquente (randonnées, trail, VTT, ...), il est important maintenant de l'entretenir, via des modalités de fonctionnement pérennes économiquement, pour un maintien dans un bon état fonctionnel

**Appel à projets Massif central / Pôles de nature 2023 - MASSIF CENTRAL**

**FICHE DE PRESENTATION DU PROJET**

**IMPORTANT**

*Les éléments renseignés dans les pages ci-après (qualitatifs et quantitatifs) doivent être présentés de manière synthétique, mais être toutefois suffisamment précis pour intégrer au mieux le processus de sélection des projets. Il s'agira de faire ressortir les éléments forts, les problématiques majeures, les priorités. Des documents techniques synthétiques pourront être transmis en complément : cartes, schémas, tableaux, diaporamas uniquement. Les pages-ci après doivent pouvoir être recopiables.*

**1- Identification du porteur de projet**

Porteur du projet (nom de la structure)	Communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc
Représentant légal (nom, prénom, coordonnées) et fonction	Daniel Vidal Président de la communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc
Contact mail du porteur	dgs@ccmlhl.fr
Nom de l'opération	Monts et lacs au cœur d'Occitanie
N°SIRET / N° RNA pour une association	200 066 553 00013
Contact (Personne en charge du suivi de l'opération et fonction) :	Isabelle Saint-Hilary - DGS
Téléphone fixe	05 67 53 03 46
Téléphone mobile	06 68 67 64 64
Email	dgs@ccmlhl.fr
Adresse : - N° - Libellé de la voie - Complément d'adresse - Code postal - Code INSEE - Commune	Place du Général de gaulle – 81 230 Lacaune les Bains
Nature / statut juridique	Collectivité territoriale

## 1- Diagnostic

### 1.1- Description du territoire :

- Périmètre (en particulier préciser la liste des communes concernées et leur code INSEE)
- Organisation/articulation territoriale : principaux bourgs structurants, espaces péri-urbains, espaces « rurbains » (espaces ruraux sous influence de pôles urbains), espaces plus isolés, ...
- Problématiques majeures
- Aspects démographiques,
- Capacités d'ingénierie du territoire

#### **Espace à adapter selon besoins / 2 pages maximum**

**Contexte**, descriptif qui peut être accompagné des documents complémentaires que vous estimez nécessaires pour juger de la pertinence de votre projet :

#### **Le Périmètre**



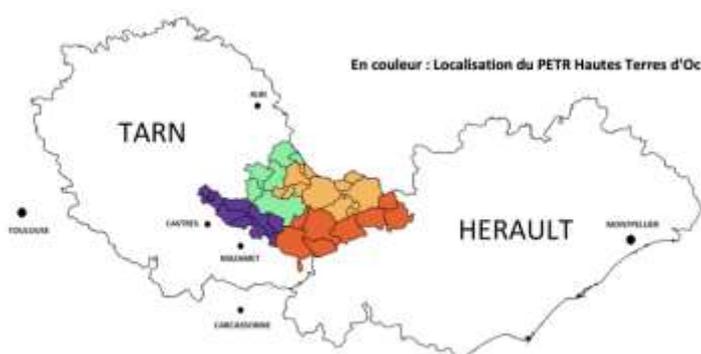
Situé sur les contreforts méridionaux du Massif-Central, le territoire des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc se situe au cœur de la région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, entre Tarn et Hérault. A mi-chemin entre les métropoles de Toulouse et Montpellier, ce vaste territoire de 800km<sup>2</sup>, faiblement peuplé (7 968 habitants), se trouve en totalité en zone de montagne et en zone de revitalisation rurale. Liste des communes jointes en annexe 1

#### **Organisation/articulation territoriale.**

Cet espace de projet est organisé autour de deux villes centres que sont Lacaune-les-Bains et La Salvetat-sur-Agout.

Le territoire est entouré d'infrastructures routières performantes. Cependant, au sein même du territoire, la mobilité reste un point faible du fait du relief, de la faible densité et de l'éloignement des grands axes de communication. Les habitants restent dépendants de la voiture individuelle alors que l'offre d'itinéraires tend à se développer. La question de la mobilité au sens large reste cruciale pour la qualité de vie des habitants et pour l'attractivité du territoire.

La communauté de communes des Monts de Lacaune et la Montagne du Haut Languedoc se situe sur deux territoires partenaires majeurs : Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) des Hautes Terres d'OC et le Parc naturel Régional (PNR) du Haut Languedoc.



Le PETR contribue au développement et à l'aménagement du territoire dans le périmètre délimité par les Communautés de Communes Monts de Lacaune -Montagne du Haut-Languedoc et Sidobre - Vals et Plateaux. Le PETR a pour objet de définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Il a également compétence en

matière de Schéma de cohérence territoriale.



Le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut Languedoc existe depuis 1973 et exerce des missions de protection et de gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'information et d'éducation à l'environnement, d'expérimentation, d'innovation, de coopération. Il met en place tout un ensemble d'actions de développement durable avec et au service des habitants, partenaires et acteurs locaux en s'appuyant sur une charte qui décline les axes et objectifs à atteindre.

De plus trois communes du territoire de la communauté de communes ont été labellisées Petites Villes de Demain (PVD). Ce programme a parmi de se doter en Ingénierie deux postes à temps plein pour mener à bien l'animation de ce programme. 1 poste de chef de projet et un poste manager de commerce.

### Problématiques majeures

Le territoire doit faire face à plusieurs problématiques majeures :

- Un climat rude
- Un territoire enclavé
- Une démographie médicale en danger
- Une quasi-absence de transport en commun
- Des entreprises locales qui peinent à trouver de la main-d'œuvre
- L'activité touristique qui est essentiellement concentrée sur Juillet-Aout
- Un taux de résidence secondaire particulièrement élevé. 50,8% contre 9,7% en France

### Aspects démographiques

Le territoire est marqué par une faible densité de population, 10 habitants au km<sup>2</sup> (contre 105 habitants au km<sup>2</sup> pour la France selon l'INSEE) essentiellement localisée dans les bourgs centres du territoire

Avec une tendance au vieillissement (indice vieillissement CCMLHL : 186 contre 80 pour la France, établi par L'Observatoire des Territoires en 2021), le territoire est, de ce fait, confronté à un risque de déclin démographique, explicable en partie par le fait que les jeunes partent faire leurs études supérieures souvent hors du territoire, poussés par l'attractivité des villes universitaires et que le taux de natalité reste relativement faible (8,6 pour 1000 habitants au niveau du département du Tarn contre 11,2 pour la France, source INSEE). Ce phénomène est particulièrement visible dans les petites communes du territoire.

Et enfin La population de la CCMLHL est particulièrement touchée par la pauvreté avec un taux de 18,2%, supérieur au taux de pauvreté nationale qui s'établit à 14,8% en 2019 selon l'INSEE.

### Capacité d'ingénierie du territoire

Le territoire de la communauté de communes peut compter sur le soutien en ingénierie du PETA et du PNR. De plus en interne trois postes d'ingénierie ont été créés courant 2021.

- Chef de projet petites villes de demain.
- Chargé de mission Culture et Patrimoine.
- Responsable « ingénierie et développement touristique ».

## 1.2- Diagnostic touristique :

- Offre d'activités de pleine nature, description et présentation cartographique (document annexe) : sites et espaces de pratique, itinéraires, zonages de protection environnementale, ...
- Spécialisation / notoriété en matière de sports et loisirs de nature : discipline démarquante, sites spécifiques, plus-value particulière, ...
- Offre culturelle et patrimoniale, offre thermale, ...
- Commerces et services en appui de l'offre ; hébergements,
- Clientèles (touristique et locale) : caractéristiques et typologie.
- Promotion, communication et commercialisation
- Modalités d'organisation et de gouvernance, principales structures porteuses de développement,
- Forces et faiblesses, enjeux et menaces
- Pour les territoires « pôles de nature » durant la précédente période de programmation, bilan synthétique : programme d'actions réalisé, réussites et difficultés rencontrées, enjeux et perspectives,

### **Espace à adapter selon besoins / 5 pages maximum**

La communauté de communes a confié au cabinet MDP consulting, en mai 2021, une étude sur la définition d'un positionnement touristique et d'une stratégie territoriale de développement touristique. L'étude finale a été remise à la communauté de communes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. En parallèle, la communauté de communes a été lauréate de l'AMI « pole lacs » en Massif central.

Ces deux actions complémentaires ont permis de dresser un diagnostic touristique exhaustif sur le territoire.

Est joint en annexe le diagnostic de l'étude.

**Spécialisation / notoriété en matière de sports et loisirs de nature : discipline démarquante, sites spécifiques, plus-value particulière, ...**

**Les activités de Pleine Nature constitue la filière principale de l'activité touristique du territoire.**

1- La randonnée pédestre avec 42 circuits, à la journée ou demi-journée (+600km d'itinéraires tous niveaux) ainsi qu'en itinérance (GR7, réseau vert de l'Hérault, itinéraires GR de Pays). Passage du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Plusieurs sentiers à thème : Le route du petit train Castres-Murat, le sentier du DRAC, le chemin de l'enfant sauvage, la route des statues menhir...

2- Cyclisme : 600km d'itinéraires cyclo touristiques (9 circuits), 2 sites VTT labellisés FFC, 1 300 km de circuits balisés (50 circuits) VTT, des services de location de vélos, balisage des cols.

3- Pêche : 24 circuits de pêche, lacs et cours d'eau classés catégories 1/2, 1 est classé grand lac intérieur et lac de montagne, piscicultures, Label Station Pêche à Salvetat. Accès PMR, circuits enfants, ...

4- Chasse : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du Caroux-Espinouse.

5- Randonnée équestre : sentiers, quelques prestataires proposent de découvrir le territoire accompagné de chevaux, poneys, ânes, 3 haltes équestres.

6- Domaine skiable nordique : 28km, le seul du Tarn et de l'Hérault pour la pratique de la randonnée nordique, chien de traîneau, raquettes, ...Fréquentation conditionnée à l'enneigement (aléatoire)

7- Trail / triathlon : Le PETR haute terre d'oc, vient de structurer une offre trail. De plus le territoire a accueilli en juillet 2022, sur la commune de La Salvetat une manche du championnat de France de Triathlon. Devant la satisfaction des participants, le territoire va à nouveau accueillir en 2023 une nouvelle manche du championnat de France.

8- Un site d'escalade, dans le Caroux sur la commune de Rosis

**Présence de quatre plans d'eau sur le territoire**

Ces 4 grandes retenues d'eau, dédiées à la production d'hydro-électricité, marquent fortement l'identité du territoire : la route des lacs est un fil rouge « bleu ». Leurs positionnements différents (ludiques, sportifs, récréatifs, contemplatifs...) permettent de s'adresser à des publics variés : les lacs de la Raviège et du Laouzars ont une réelle vocation touristique (villégiature, baignade, activités nautiques) tandis que les usages sont plus

restreints (pêche et randonnée) autour des lacs des Saints-Peyres et de Vésoles qui affichent un caractère plus sauvage.

La présence de ces lacs constitue un véritable atout touristique pour le territoire. Le réchauffement climatique ne fait qu'amplifier ce phénomène. Même s'il reste circonscrit aux deux mois de la période estivale.

#### Offre culturelle et patrimoniale, offre thermale, ...

Si la commune de Lacaune compte la présence d'un casino, liée à une activité thermale, il y a maintenant près d'un siècle que la station thermale a fermée. Aujourd'hui en lieu et place une piscine couverte et un centre de bien être ont vu le jour. Ces deux équipements permettent d'attirer des touristes hors période estivale.

En ce qui concerne l'offre culturelle, un important effort est fait depuis que la communauté de communes a décidé de bâtir un pôle culturel à Lacaune. Lancé il y a maintenant trois ans en pleine pandémie, l'ouvrage va être achevé au début de l'année 2024. La communauté de communes a mis à profit cette période pour mettre en place un ambitieux programme culturel, tout en nouant des liens avec de nombreux partenaires culturels : scènes nationales de Bayssan et d'Albi, ADA...

En matière patrimoniale, le territoire recèle de nombreux atouts. Un patrimoine classé ou inscrit, comme la fontaine des pisseurs à Lacaune ou le Pailler du Prat d'Alaric à Fraise sur Agout. De nombreuses statues menhir, ainsi que la ferme de Payrac constituent, également, des atouts touristiques patrimoniaux majeurs qui confortent l'attractivité touristique du territoire.

#### Commerces et services en appui de l'offre ; hébergements,

COMMUNES	HOTELLERIE DE PLEIN AIR	GITE-CHAMBRE D'HÔTE ET REFUGE	RESIDENCE DE TOURISME ET VVF	HÔTEL	RESIDENCE SECONDAIRE	TOTAL DES LITS MARCHANDS	TOTAL DES LITS TOURISTIQUES	%
LA SALVETAT SUR AGOUT	1 432	404	316	50	5 250	<b>2 202</b>	7 452	26%
NAGES	1 383	112	0	12	2 585	1 507	4 092	14%
ANGLES	206	39	0	0	2 580	245	2 825	10%
LACAUNE	300	149	0	127	1 750	<b>576</b>	2 326	8%
MURAT SUR VEBRE	180	62	0	16	1 795	258	2 053	7%
FRAISSE SUR AGOUT	118	99		42	1 260	259	1 519	5%
VIANE	72	14	0		1 090	86	1 176	4%
LE SOULIE		129		14	901	143	1 044	4%
ROSI		225			695	225	920	3%
LAMONTELARIE	259	12	0		440	271	711	3%
ESPERAUSSES		20	0		550	20	570	2%
CAMBON ET SALVERGUES	15	55			495	70	565	2%
CASTANET LE HAUT		34			526	34	560	2%
GIJOUNET		20	0		520	20	540	2%
BARRE	0	18	0		460	18	478	2%
MOULIN MAGE		12	0		455	12	467	2%
BERLATS		106			295	106	401	1%
ESCROUX					230	0	230	1%
ST SALVI DE CARCAVES		5	0		145	5	150	1%
SENAUX					145	0	145	1%

## Clientèles (touristique et locale) : caractéristiques et typologie

source étude MDP consulting

### Diagnostic : la demande – profils et clientèles actuelles



Source : Monts & Lacs en Haut-Languedoc 2017-2020



49 308 personnes  
accueillies en 2019

Près d'1 client sur 2 est  
fidèle à la destination

Destination : 8,89/10



Une clientèle en quête de nature et de retour à l'essentiel, satisfaite par l'offre actuelle et fidèle.

### Enquête en ligne : méthodologie et participation



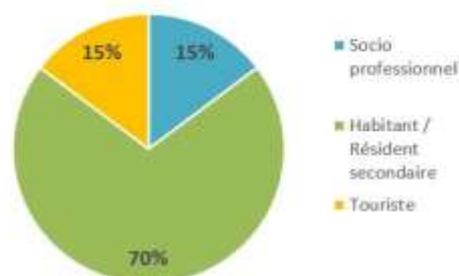
#### Méthodologie

- Objectifs de l'enquête
  - Comprendre la demande et les profils de la clientèle actuelle
  - Recueillir la vision des 3 types d'utilisateurs fréquentant le territoire
  - Mieux définir les projets attendus par la clientèle, les populations, les acteurs sur le territoire
- Utilisation de l'outil Eval&GO
- Enquête réalisée sur 3 mois du 04/08 au 05/11/2021

#### Participation

- 327 réponses exploitables
  - 48 socioprofessionnels
  - 230 habitants et résidents secondaires
  - 48 touristes
- Représentativité
  - 14,3% des socio-professionnels du territoire (335 entreprises, Insee, dossier CCMLMHL)
  - 2,8 % des habitants du territoire (8 013 habitants, Insee 2017)
  - 0,01% des touristes (49 308 touristes accueillis dans les BIT)

#### 3 PORTES D'ENTRÉE



### Promotion, communication et commercialisation

L'office de tourisme de la communauté de communes a été créé sous forme de Service Public Administratif, doté d'une autonomie financière, il est le bras armé de la politique promotionnelle des activités touristiques du territoire. Il est doté d'un budget annuel de 650 000 €, dont 150 000 € sont consacrés à la promotion-

communication. La commission Accueil et Promotion du Territoire, se réunit plusieurs fois dans l'année pour élaborer le programme promotionnel. Il s'agit de l'édition de brochures, de l'organisation de voyages de presse, de la gestion des réseaux sociaux, de la gestion du site internet...

### **Modalités d'organisation et de gouvernance, principales structures porteuses de développement,**

La communauté de communes a fait le choix d'intégrer l'office de tourisme au travers d'une régie. Celui-ci est géré par un Conseil d'Exploitation Touristique (CET) composé d'une vingtaine de membres 50% d'élus et 50% de professionnels du tourisme. Il est composé de plusieurs commissions : Commission accueil et promotion du territoire, commission taxe de séjour, commission Activités de Pleine Nature (APN), commission qualité de la destination. Ces commissions se réunissent plusieurs fois par an. Le président du CET est Alain Cabrol vice-président en charge du tourisme, des bases touristiques et de l'espace des sources chaudes.

### **Forces et faiblesses / enjeux menaces**

#### **Forces**

**Beauté et diversité des paysages dont certains emblématiques :**

- Somail – Espinouse – Caroux
- Monts de Lacaune
- Points culminants de l'Hérault et du Tarn

#### **Lacs et rivières**

- 4 grands lacs (pêche, baignade, activités nautiques)
- Des vallées propices à la pêche

#### **Forêts**

Plus de 50 % du territoire couvert de forêts, certaines patrimoniales, espace de randonnées et de découverte

- Somail – Espinouse
- Image de marque Nature

Valeur naturaliste reconnue (50 % en zone « protégée »)

#### **Offre d'activités de pleine nature importante et diversifiée**

#### **Enjeux**

Développer les activités et produits touristiques autour de l'eau, la forêt, la faune, la flore, la géologie, les paysages et notamment hors saison (pêche, flore au printemps, champignons à l'automne)  
Devenir un territoire refuge en cas de réchauffement climatique

#### **Faiblesses**

Eloignement des grandes villes (enclavement)

Faiblesse de la notoriété au plan national et régional

Saison courte en raison du climat montagnard

Equilibre économique des activités touristiques parfois difficile (saison courte)

Difficultés de recrutement de personnel « qualifié » pour la « saison »

Peu de démarches de commercialisation de produits touristiques

#### **Menaces**

Saturation des équipements du 14 juillet au 15 août : si la saison n'est pas élargie, difficulté de développer l'accueil de touristes.

Rareté des moyens de transport en commun

## **2- Stratégie et programme d'actions à 3 ans :**

- Description de la stratégie envisagée pour les années à venir : grands enjeux, priorités et objectifs visés, problématiques majeures à travailler

- Programme d'actions envisagé (avec les différents maîtres d'ouvrage dédiés et les modalités de financement envisagées), feuille de route et échéancier
- Moyens déployés pour mettre en œuvre la stratégie : animation, ingénierie
- Cohérence avec les dynamiques supra-territoriales : schémas touristiques, ...
- Partenariat : collectivités locales et leurs groupements, professionnels du tourisme, des sports et des loisirs de nature, associations et fédérations sportives, partenaires économiques (entreprises, prestataires, ...), habitants et acteurs locaux, partenaires institutionnels (département, région, services de l'Etat, ...), ...
- Modalités de gouvernance spécifiques mise en place par la structure chef de file pour suivre la mise en place de la stratégie et du programme d'actions : comité de pilotage, comités techniques, ...
- Articulation avec les autres démarches territoriales engagées
- Mise en tourisme et mise en marché du pôle.
- Développement d'un modèle économique autonome financièrement pour la poursuite de l'animation du pôle.
- Stratégie et orientations environnementales (maîtrise des impacts du pôle).
- Pour les territoires « pôles de pleine nature » durant la précédente période de programmation, plus value de la stratégie visée par rapport à la période précédente, approche novatrice, nouvelles actions...
- Proposition d'une méthode (résultats attendus, indicateurs de réalisation, d'impact, ...) permettant d'apprécier et d'évaluer la « transformation » opérée par la stratégie et les programmes d'actions mis en place.

#### ***Espace à adapter selon besoins / 5 pages maximum***

#### **Description de la stratégie envisagée pour les années à venir : grands enjeux, priorités et objectifs visés, problématiques majeures à travailler**

La feuille de route de l'étude MDP consulting est la suivante :

Faire du territoire un lieu de villégiature favori en créant un lien affectif entre les sites et les visiteurs.

La promesse du territoire devra traduire l'ambition de toucher de nouvelles clientèles en présentant le territoire comme un espace :

Vivant, attractif pour tous → tranquille, voire statique

Confortable et accueillant pour tous → offre d'accueil inégale et sous qualifiée

Beau et fonctionnel → brut et insuffisamment maillé

À fréquenter durablement et lentement → fidélisation de clientèles nouvelles

Loin de la foule et du bruit du littoral → bulle de fraîcheur et stock d'espaces

À la nature sauvage et préservée → variété des paysages, pays de cocagne en toutes saisons (chasse, pêche, etc.)

En quête de bien-être et de bon goût → espace beau naturellement où l'on se sent libre, où l'on respire en toute sécurité

De retour sur soi, où l'on viendra se ressourcer régulièrement → besoin de diversifier les clientèles nouvelles sur des produits différents axés sur le Slow tourisme

Rencontre des 2 midis, ligne de partage des eaux ☒ valorisation de ces éléments

Il s'agit de créer un lien affectif entre le territoire et le visiteur, une "préférence" à partir des valeurs communes et d'expériences qui s'adressent à ses sens : il faut le toucher, le combler, le faire se considérer "unique".

Cette stratégie a été déclinée à travers un programme d'actions, dont les activités de pleine nature en constituent le cœur.

Programme d'actions envisagé (avec les différents maîtres d'ouvrage dédiés et les modalités de financement envisagées), feuille de route et échéancier

Ci-après quelques actions « phares » envisagées dans l'étude MDP consulting et « la route des lacs.

Réaménager l'itinéraire routier « La Route des Lacs » + Identifier, signaler des accès aux lacs et organiser le stationnement + Homogénéiser la signalétique touristique et de loisirs + Mettre en valeur, en réseau les plans d'eau de l'ensemble du territoire : créer un circuit de découverte du patrimoine lié à l'eau. . Maitrise d'ouvrage CdC en partenariat avec la DDTM.

Aménager, moderniser les bases de loisirs et plages aménagées, dont le projet phare est la réhabilitation de la piscine des Bouldouïres, ... Maitrise d'ouvrage CdC. Dossier de demande de financement déposé auprès de la région Occitanie et de l'Etat (fond vert + Dsil)

Création d'un bike park sur la base des Bouldouïres maitrise d'ouvrage CdC

Création d'une passerelle himalayenne sur le lac de la Raviège à la découverte des îles rebondines - maitrise d'ouvrage CdC

Reconvention du village VVF sur la base des Bouldouïres. Etude en cours, partenariat avec la banque des territoires. Maitre d'ouvrage non encore arrêté.

Création de la voie verte dite de l'ancienne route du petit train Castres Murat. Ce projet est porté par le département du Tarn.

Création de la route des statues menhirs. Maitre d'ouvrage PETR.

Création de la maison de la bio diversité à La Salvetat. Maitre d'ouvrage commune de La Salvetat.

Base de PICOTALEN, création d'un parc 4 saisons qui permettrait la pratique de diverses activités outdoor, aussi bien en été qu'en hiver. Ce projet pourrait être à l'étude.

Refonte du site internet de l'office de Tourisme avec création d'une photothèque.

**Moyens déployés pour mettre en œuvre la stratégie : animation, ingénierie**

La personne qui occupera le poste : Responsable « ingénierie et développement touristique », sera en charge de la mise en œuvre de la stratégie. Elle pourra s'appuyer sur l'ensemble des services de la communauté de communes : Office de tourisme, Service communication, service culture et patrimoine, service urbanisme...

**Cohérence avec les dynamiques supra-territoriales : schémas touristiques, ...**

Le PNR, le PETR, le CDT du Tarn et l'ADT de l'Hérault et le CRT ont été pleinement associés à l'élaboration de la stratégie touristique de la communauté de communes. Tous ces acteurs continueront à être pleinement associés à la mise en œuvre de la stratégie.

Le Pôle de pleine Nature Monts et Lacs au cœur d'Occitanie s'engage également à travailler en réseau avec les autres pôles à l'échelle du Massif Central

**Partenariat : collectivités locales et leurs groupements, professionnels du tourisme, des sports et des loisirs de nature, associations et fédérations sportives, partenaires économiques (entreprises, prestataires, ...), habitants et acteurs locaux, partenaires institutionnels (département, région, services de l'Etat, ...), ... et modalités de gouvernance spécifiques mise en place par la structure chef de file pour suivre la mise en place de la stratégie et du programme d'actions : comité de pilotage, comités techniques, ...**

Un comité de pilotage sera créé il se réunira pour valider chaque étape de la démarche. Il pourra être constitué par un représentant de chaque partenaire institutionnel : Etat, Régions, PNR, PETR, ADT34 et CDT81. Seront également associés à ce comité de pilotage les représentants des fédérations sportives, des professionnels du tourisme qui siègent déjà au Conseil d'Exploitation touristique de la CdC. Le conseil Communautaire désignera les membres qui siègeront au comité de pilotage.

Les membres du conseil d'exploitations touristiques seront sollicités pour participer à ce comité de pilotage.

### **Articulation avec les autres démarches territoriales engagées**

La candidature PPN s'inscrit dans la droite ligne de l'AMI territoires lacs du Massif Central. Grâce à cet appel à projets le plan d'actions déclinés dans la route des lacs pourra se réaliser dans des conditions optimales. Cette logique d'optimisation va permettre au territoire de mettre en œuvre son ambitieuse stratégie de développement touristique.

### **Développement d'un modèle économique autonome financièrement pour la poursuite de l'animation du pôle.**

La communauté de communes a créé le poste responsable « ingénierie et développement touristique ». Elle dispose de ressources financières pour poursuivre cette mission indépendamment des subventions qui pourraient être mobilisées pour ce poste.

### **Stratégie et orientations environnementales (maîtrise des impacts du pôle).**

Un des enjeux majeurs de la stratégie du pôle de pleine nature est de préserver « la poule aux œufs d'or ». En effet l'atout du territoire ce sont ses paysages, ses espaces, ses lacs, son patrimoine, sa nature... Il est impératif de prendre conscience de cet enjeu.

La candidature est une candidature ECO-RESPONSABLE :

Après avoir obtenu de label Pavillon bleu, tout mettre en œuvre pour le préserver

Supprimer les points des Ordures ménagères

Développer l'usage du vélo à assistance électrique

Promouvoir l'adaptation des hébergements aux économies d'énergie

Promouvoir les circuits courts

Sensibiliser au respect de l'utilisation de l'eau...

### **Proposition d'une méthode (résultats attendus, indicateurs de réalisation, d'impact, ...) permettant d'apprécier et d'évaluer la « transformation » opérée par la stratégie et le programmes d'actions mis en place.**

Mise en place dès le démarrage de la mise en œuvre du plan d'action de plusieurs indicateurs :

Période d'ouverture des prestataires de service

Evolution du montant de la taxe de séjour collectée

Evolution du nombre d'hébergement labélisés : accueil vélo, PNR...

Evolution du nombre de visites dans les sites qui accueillent des visiteurs

Evolution Vente de topo guide

Evolution Fréquentation du site internet de l'office de tourisme...

**Il serait intéressant d'échanger avec les autres lauréats sur la mise en place de ces indicateurs.**

### 3- Axes (3 à minima) qui feront l'objet d'un travail spécifique dans le cadre de la stratégie

*Ces axes renvoient aux nouvelles orientations à prendre en compte ou à approfondir ; voir page 3.*

*Il n'est pas attendu que chaque candidature traite de manière exhaustive l'ensemble de ces orientations ; chaque territoire privilégiera les orientations adaptées à ses spécificités, à ses enjeux, à ses objectifs. Pour chaque axe de travail, seront précisés : les objectifs et les résultats attendus, les moyens mobilisés en ingénierie, le partenariat visé, des éléments d'évaluation permettant d'apprécier la réussite de la démarche.*

*A noter que cette partie constituera un volet majeur dans le processus de sélection des candidatures.*

#### **Espace à adapter selon besoins / 5 pages maximum**

4 axes stratégiques ont été identifiés dans la route des lacs. Ils seront ici repris dans leur intégralité en adaptant la terminologie Lacs à monts et lacs.

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°1**

GARANTIR LA DURABILITE DES SITES

AU TRAVERS D'UN EQUILIBRE ENTRE DEVELOPPEMENT / PRESERVATION

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°2**

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX 4 SAISONS

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°3**

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

DANS UNE LOGIQUE MARKETING ET SATISFACTION DES CLIENTELES

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°4**

ETABLIR UNE GOUVERNANCE ADAPTEE ET PERENNE

Objectifs stratégiques	Axes	Mesures
Objectif stratégique n°1 Garantir la durabilité des sites au travers d'un équilibre entre développement / préservation	Axe n°1-1 > Préserver l'environnement naturel et la biodiversité des espaces	Mesure n°1 > Evaluer la sensibilité environnementale des pourtours des lacs et la biodiversité, identifier les enjeux écologiques, les espaces à préserver de la fréquentation touristique ou soumis à un risque de dégradation, mettre en place des actions de préservation. Partenaires EDF, PNR...
		Mesure n°2 > Promouvoir les sorties formation vac le CPIE, l'OFB, le PNR
		Mesure n°3 > Optimiser la collecte et le gestion des déchets sur l'ensemble du territoire et en particulier autour des lacs
	Axe n°1-2 > Gérer les flux de visiteurs	Mesure n°1 > Identifier et signaler les accès aux lacs et aux principaux sites
		Mesure n°2 > Organiser le stationnement
		Mesure n°3 > Créer des zones d'accueil, renforcer la qualité esthétique et fonctionnelle des équipements et des aménagements existants
		Mesure n°4 > Homogénéiser la signalétique touristique et de loisirs sur l'ensemble du territoire
		Mesure n°5 > Mettre à jour les réglementations liées à la baignade, la navigation, les porter à connaissance, mettre en place la signalisation adéquate
		Mesure n°6 > Résoudre la problématique du camping-sauvage
	Axe n°1-3 > Aménager, moderniser les bases de loisirs et plages aménagées	Mesure 1: réhabilitation de la piscine des Bouldouires..
	Axe n°1-4 > Sensibiliser les publics à la protection des richesses naturelles	Mesure n°1 > Disposer d'une structure de sensibilisation, d'information et d'animation. Création de la maison de la biodiversité à La Savalvetat. Faire de cette maison le cœur d'une étoile qui irriguera sur tout le territoire. Partenaire l'OFB.
		Mesure n°2 > Proposer des expériences immersives, participatives

Objectifs stratégiques	Axes	Mesures
Objectif stratégique n°2 Adapter le territoire aux 4 saisons	AXE n°2-1 > Construire une stratégie de développement et d'aménagement autour de la Route des Lacs et de l'écomobilité	Mesure n°1 > Donner de la visibilité aux lacs en réaménageant l'itinéraire « la Route des Lacs » et les mettre en réseau
		Mesure n°2 > Mettre en valeur et en réseau les plans d'eau de l'ensemble du territoire
		Mesure n°3 > Découvrir le territoire au travers du patrimoine lié à l'eau
		Mesure n°4 > Favoriser des solutions de mobilités alternatives, mettre en place des équipements améliorant l'accueil des usagers en mobilité active
	Axe n°2-2 > Développer l'attractivité 4 saisons au travers du développement et de la diversification de l'offre d'activités	Mesure n°1 > Créer une offre « pêche » affinitaire et différenciante
		Mesure n°2 > Améliorer la pratique d'activités de pleine nature au travers du développement de l'itinérance (A VELO - A PIED - A CHEVAL - EN TRAIL), créer et organiser un réseau de services dédiés à l'itinérance
		Mesure n°3 > Développer une nouvelle offre autour des sports, des loisirs, du bien-être et du ressourcement à destination des touristes et des habitants du territoire (TRIATHLON - AVIRON - ECOLE DE SKI NAUTIQUE – PISCINE - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS/BIEN-ÊTRE)
		Mesure n°4 > Valoriser la station de PICOTALEN
	Axe n°2-3 > Accompagner la rénovation/la création d'hébergements touristiques innovants et de qualité, en capacité de répondre aux nouvelles attentes	Mesure n°1 > Accompagner les hébergeurs dans la transition énergétique, la requalification et la diversification de leur offre
		Mesure n°2 > Accompagner / favoriser la création d'une nouvelle offre d'hébergements
		Mesure n°3 > Apporter des réponses aux problématiques du logement des saisonniers
	Axe n°2-4 > Proposer une stratégie événementielle (nature, sports, culture, agritourisme) pour en faire un levier de fréquentation touristique sur les ailes de saison	Mesure n°1 > Fédérer les organisateurs d'évènements pour construire / adapter la programmation aux enjeux touristiques
		Mesure n°2 > Décliner le concept du Slow Up
Mesure n°3 > Conforter un festival autour du ciel étoilé		

Objectifs stratégiques	Axes	Mesures
Objectif stratégique n°3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique marketing et satisfaction des clientèles	Axe n°3-1 > Accompagner les démarches de classement, de labellisation	Mesure n°1 : Identifier cette action au sein de l'équipe de l'office de tourisme
	Axe n°3-2 > Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire dans le changement de leurs pratiques / tourisme durable	Mesure n°1 > Informer les acteurs des actions portées par le CRTL, le CDT, l'ADT, le PnrHL
		Mesure n°2 > Accompagner les acteurs dans les démarches d'éco-labellisations
	Axe n°3-3 > Etablir une stratégie d'information et de production de contenus autour d'expériences	Mesure n°1 > Définir une stratégie marketing de la Route des Lacs
		Mesure n°2 > Produire des contenus marketing autour de micro expériences en fonction des saisons et des cibles de clientèles
		Mesure n°3 > Créer des offres de tourisme décarbonées
		Mesure n°4 > Construire et commercialiser des produits touristiques de 2 jours à 7 jours

--

Objectifs stratégiques	Mesures
Objectif stratégique n°4 Etablir une gouvernance adaptée et pérenne	Mesure n°1 > Créer un comité de pilotage de suivi
	Mesure n°2 > Créer une commission « monts et lacs au cœur d'Occitanie », force de proposition du programme d'actions et <b>mesure du taux de réalisation</b> . En fonction des critères énumérés plus haut.
	Mesure n°3 > Structurer un réseau des prestataires touristiques autour de la notion de qualité environnementale
	Mesure n°5 > Sur la base du volontariat créer une commission de suivi Définir les modalités d'occupation pour les prestataires implantés sur des espaces appartenant aux collectivités

--

## Les moyens mis en œuvre

Le budget, annuel, de l'Office de tourisme de la communauté de communes s'élève à 650 000 €. Il est à noter que cela représente un gros effort financier ramené aux 8 000 habitants que comptent la communauté de communes. 450 000 € représentent la masse salariale. Ce sont donc 12 agents équivalents temps plein qui composent l'équipe de l'office de tourisme. Un agent est particulièrement détaché aux activités de pleine nature, un autre à la labellisation des hébergements, un autre aux réseaux sociaux... Ainsi chacun peut dégager suffisamment de temps pour se consacrer au travail en back office.

En ce qui concerne les investissements, la communauté de communes dispose d'un service technique particulièrement étoffé, qui mène actuellement à bien des projets pouvant aller jusqu'à 3 000 000 d'€.

Quant au volet culture et patrimoine, la CdC a créé un poste de chargé de mission culture et patrimoine à temps plein, qui se consacre à valoriser le patrimoine de la CdC à travers la mise en œuvre d'actions concrètes. Par exemple valorisation de la route des statues menhirs. Suivi du chantier des TOTEM portes d'entrée du territoire...

En ce qui concerne les moyens financiers la communauté de communes disposent d'une capacité d'autofinancement nette, annuelle, de 598 000 €. Ce qui l'autorise à pouvoir mobiliser l'autofinancement nécessaire à la réalisation de ses projets. Etre retenue dans le cadre de cet appel à projets lui permettra d'optimiser les plans de financement des futures réalisations.

## Mesures des résultats attendus

Une commission sera en charge de suivre la réalisation du programme grâce en particulier aux indicateurs mis en place, qui ont été énumérés plus haut. Ces indicateurs devront être partagés et surtout « mesurables ».

## 4- Plan de financement

### Situation vis-à-vis de la TVA :

Porteur assujéti en totalité ou partiellement à la TVA. Dans ce cas, le taux de subvention s'appliquera sur le montant HT des dépenses.

Porteur non assujéti à la TVA. Dans ce cas, le taux de subvention s'appliquera sur le montant TTC des dépenses.

Dépenses

Ressources

Postes principaux de dépenses (*)	Montants en Euros	Origine	Montants en Euros	% par rapport au coût total
Salaires	156 000	FNADT	75 348	42 %
Charges annexes : tel, photocopie...	23 400	Autres fonds publics (détailler)		
		Autofinancement	104 052	58 %
TOTAL	179 400	TOTAL	179 400	100 %

(\*) sur trois ans

## OBLIGATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussigné-e **Daniel Vidal**, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sou mets le projet décrit dans le présent formulaire au titre de l'appel à projets « Pôle de pleine nature » 2023 - Saison 2.

J'atteste sur l'honneur (cases à cocher de façon manuscrite):

- L'exactitude des renseignements que j'ai indiqués dans ce présent formulaire et les éventuelles annexes associées
- La régularité de la situation légale, administrative, sociale, fiscale, comptable et environnementale du maître d'ouvrage
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,
- N'être affecté par aucun conflit d'intérêts dans le cadre de la présente demande
- Avoir pris les dispositions nécessaires pour sensibiliser les membres de ma structure au conflit d'intérêt
- Avoir pris les dispositions pour que toute personne, élus, technicien, actionnaire etc., susceptible d'être en conflit d'intérêt dans le cadre de cette opération se déclare comme telle et soit écartée des commissions d'appel d'offre ou de toute instance amenée à attribuer une prestation ou un financement en lien avec cet intérêt particulier.
- Ne pas avoir consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée à la présente demande de subvention
- Que l'opération faisant l'objet de la présente demande n'a subi aucun commencement d'exécution avant la date de dépôt de la candidature.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer la non sélection du projet.

La signature engage le bénéficiaire sur le contenu du présent formulaire et de l'intégralité des documents complémentaires associés.

Fait à Lacaune les bains le 11/07/2023

Cachet et signature du porteur de projet (représentant légal ou délégué)

Nom et Fonction du signataire : Daniel Vidal Président

  
M. Vidal  
DANIEL  
Président

Monts de Lacaune Montagne  
du Haut Languedoc

## Résumé du projet en quelques lignes

« **Monts et lacs au cœur d'Occitanie** » est un territoire trop méconnu. Pourtant il jouit d'une très bonne fréquentation estivale, surtout grâce à son important parc de résidences secondaires. Ce territoire montagnard au climat rude a subi de plein fouet un très fort exode rural.

Depuis la crise du COVID et le réchauffement climatique, on peut observer un inversement de cette tendance. Phénomène éphémère ou durable ?

Le territoire « Monts et Lacs au cœur d'Occitanie » deviendra-t-il un refuge, à l'instar de l'étymologie de « Lacaune » du latin Cauna-ae la caverne.

La présente candidature, s'inscrit en symbiose avec l'AMI territoires de lacs du Massif Central dont le territoire a été lauréat avec la « route des lacs ». Son ambition est de mettre tout en œuvre pour que ce territoire, à l'environnement encore préservé, puisse développer une activité économique touristique basée sur ses atouts patrimoniaux.

Patrimoine paysagé, avec ses lacs (Raviège, Laouzas...) et ses monts (Caroux, Espinouse, Monts de Lacaune...), patrimoine traditionnel (ferme de Payrac, statues menhirs, grand pailler du Prat d'Alaric...), patrimoine gastronomique, sont des richesses inestimables. Le défi sera de les valoriser et promouvoir tout en veillant à toujours les préserver.

La présente candidature a tracé le **chemin** pour parvenir à devenir une destination touristique à la hauteur de son potentiel. Permettre à la collectivité d'intégrer le « club » des Pôles de Pleine Nature lui permettra d'être mieux armée pour relever le défi en veillant à toujours préserver son inestimable patrimoine.